

Fin des coupures d'électricité et aides exceptionnelles EDF accompagne au plus près les publics précaires dans les Hautes-Pyrénées

Tarbes, le 19 novembre 2021. Tandis qu'EDF annonce la fin des coupures d'électricité pour tous ses clients particuliers, allant plus loin que ses obligations en matière de trêve hivernale, EDF Commerce Sud-Ouest réaffirme ses actions contre la précarité énergétique dans les Hautes-Pyrénées.

A partir du 1er avril prochain, EDF s'engage à accompagner ses clients particuliers en situation d'impayés en mettant fin aux coupures d'alimentation en électricité tout au long de l'année. Avec cette mesure, EDF va plus loin que ses obligations réglementaires en dehors de la période de trêve hivernale, en remplaçant la coupure par une limitation de puissance à 1 kVA.

Pour que la facture énergétique n'aggrave pas les situations de fragilité, les équipes solidarité d'EDF confirment et renouvellent leur engagement en faveur de leurs clients en situation de précarité dans les Hautes-Pyrénées. Au quotidien, 24 conseillers et correspondants sont mobilisés dans le Sud-Ouest aux côtés des travailleurs sociaux pour permettre aux plus démunis de bénéficier de soutiens financiers ou de facilités de paiement.



Au mois de décembre, les 23 952 foyers haut-pyrénéens qui bénéficient du chèque énergie vont recevoir un second chèque exceptionnel de 100 €, s'ajoutant au premier versement reçu en avril.

Ce dispositif législatif vient renforcer la contribution annuelle d'EDF au Fonds Solidarité Logement des Hautes-Pyrénées : 105 000 € ont ainsi été reversés à 462 familles en 2020*.

Dans les Hautes-Pyrénées, EDF confirme ainsi son engagement auprès de ses clients en difficulté et s'affirme comme le fournisseur d'énergie de référence. Depuis plus de 30 ans aux côtés des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des acteurs sociaux pour lutter contre la précarité énergétique, EDF propose à ses clients en difficulté de l'information et des solutions d'accompagnement en matière de consommation d'énergie et d'accès aux droits.

EDF intensifie sa coopération avec les Centres communaux d'action sociale (CCAS), les Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS), les Syndicats Intercommunaux d'Action Sociale (SIAS) et les associations pour répondre aux besoins d'information et d'accompagnement des publics fragilisés.

En marge des conventions passées avec la CAF et les CCAS, des campagnes d'action et de prévention sont menées aux côtés d'associations caritatives telles que le Secours Catholique, le Secours Populaire et SOS Familles.

**En vertu de ce partenariat actif noué depuis 30 ans avec les Fonds de Solidarité Logement, EDF est à ce jour le premier contributeur auprès des collectivités, avec 20 M€ versés en 2020 au plan national pour aider près de 77 000 familles.*

EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 39,8 millions de clients, dont 29,7 millions en France. Le Groupe a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 69 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris. www.edf.fr